



## Pension alimentaire et pas d'argent

Par **martene**, le **06/04/2016** à **22:24**

je dois verser une pension alimentaire a ma mere qui est en maison de retraite a raison de 200 euros par mois. Mes retraites confondues s'elevent a 293 euros par mois. Les impots viennent de m'assigner pour que je paye cette somme.

Le JAF n'a pas voulu voir mes ressources et a ordonne cette somme a payer d'office. Est-ce normal de tant payer avec une aussi petite retraite. Les impots peuvent ils m'obliger a payer ? que va t-il se passer si je ne paye pas ? Puis je expliquer aux impots ma situation et vont ils en tenir compte ?

Merci de vos reponses elles seront les bienvenues.